

Point fertilisation et désherbage

Fertilisation azotée

- Pas d'apport d'azote anticipé avant le semis,
- 60 unités maximum au semis et jusqu'au 30 avril.
- Le complément après la levée en végétation sous forme solide : ammonitrate ou urée avec additif pour améliorer l'efficacité de l'azote.

Désherbage en prélevée : impératif en situation difficile

- Une **base antigraminée racinaire en prélevée** est **indispensable** en cas de **pression élevée en graminées** et en situation de résistance aux herbicides à base de sulfonylurées.
- **Hors zones sensible et de captage** : contre ray-grass et vulpin, **S-metolachlore associé au DMTAP** est supérieur aux produits solo.
- En **zones sensible et de captage** :
 - Contre **vulpin** : privilégier les **associations DMTAP et pendiméthaline** ;
 - Contre **ray grass** : **base DMTAP** indispensable en cas de forte pression ray grass et de résistance aux sulfonylurées. Le programme chimique ne sera pas pleinement satisfaisant.
- Garantie d'efficacité : à **appliquer aussitôt le semis** quel que soit le niveau d'humidité du sol.
- En cas de **sol sec, incorporer le S-Métolachlore**. Attention, ne pas incorporer les produits à base de pendiméthaline et de DMTAP.

Utilisation du s-metolachlore Des changements

Dose réglementaire maximale utilisable : 1000 g/ha/an.

Recommandations :

- Utilisation de **buses à injection d'air homologuées**.
- Sur les **zones sensibles et les Aires d'Alimentation de Captage d'alimentation** en eau potable (AEP) prioritaires : **ne pas utiliser** du S-métolachlore.
- Zones concernées en se connectant sur l'outil quali-cible :
<https://quali-cible.syngenta.fr/quali-cible/#/carte>

Changement de classement des produits à base de mésotrione

- les produits à base de mésotrione sont classés maintenant **H361d**.
- 2 produits classés H361d ne sont pas mélangeables.
- certains mélanges ne sont plus possibles.

Solution mixte chimique et mécanique

- Traitement localisé sur le rang avec présence d'un kit de pulvérisation sur le semoir : bénéfice de l'humidité résiduelle du semis lors de l'application et diminution de la quantité d'herbicide appliquée.
- Passage mécanique : Gestion des mauvaises herbes sur l'inter rang avec une bineuse en post-levée.